

L'EX-GARDE DES SCEAUX RÉVÈLE

Saâdani a tenté de soustraire Chakib Khelil à la justice

Un tir, un autre, bien ajusté vient de viser le secrétaire général du FLN Amar Saâdani, auteur de graves accusations à l'encontre du DRS. C'est l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, qui s'est chargé de le harponner, témoignant de l'intercession d'Amar Saâdani auprès de lui pour extirper Chakib Khelil de l'affaire Sonatrach 2.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Amar Saâdani a ouvert la boîte de Pandore, sans trop savoir ce qu'il en sortira, que des choses allaient vite remonter en surface.

L'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, indirectement visé par les déclarations de Saâdani, s'est chargé de soulever quelques pans de voile pour révéler un secrétaire général du FLN, fraîchement désigné, le démarcher pour blanchir l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khelil, cité dans l'affaire Sonatrach 2. «N'est-ce pas, si Amar, vous qui êtes venu, le jour même de votre installation à la tête du FLN, me "proposer" amicalement de préserver mon poste de ministre de la Justice en m'engageant à extirper M. Chakib Khelil de l'affaire Sonatrach 2 "comme on extirpe un cheveu d'une pâte", selon votre expression ? Ma réponse, vous le savez, fut de fermer mon portable jusqu'à la fête de l'Aïd el Adha, c'est-à-dire bien longtemps

après le remaniement ministériel», a témoigné Charfi dans une contribution à *El Watan* (livraison du 8 février 2014).

Ce même Saâdani qui a accouru chez Charfi pour lui demander de soustraire Khelil à la justice en contrepartie de son maintien au gouvernement qui a travaillé à innocenter, plusieurs mois plus tard, dans une interview à *TSA*, l'ancien ministre de l'Energie, en le qualifiant de ministre compétent, honnête et crédible. Saâdani a-t-il plaidé la cause de Khelil au nom de l'amitié qui liait les deux hommes, de quelques connexions affairistes ou à la demande d'une tierce partie ? Mohamed Charfi met tout de suite Bouteflika au-dessus de cette mêlée.

«En rappelant cela à Si Amar Saâdani, je n'insinue nullement qu'il était mandaté par quiconque pour me démarcher, car je sais pour avoir appris à le connaître que le Président Bouteflika ne marchande

jamais les prérogatives de ses ministres, en tout cas pas celles que j'ai eu l'honneur d'exercer (...)» L'ancien ministre de la Justice, qui s'est voulu démonstratif, signifie à Amar Saâdani que ses déclarations nuisent à Bouteflika. «Alors à mon tour de vous demander, Si Amar, si vous êtes conscient que toutes vos déclarations sur la justice comportent implicitement une contradiction au discours et à l'action du président de la République dans la lutte contre la corruption.»

Mohamed Charfi prend, par la suite, de démonter les allégations, anciennes, d'Amar Saâdani à propos du refus d'Interpol d'exécuter le mandat d'arrêt international lancé contre Khelil en raison de vice de procédure. «En affirmant faussement que le BCN Algérie refusait de transmettre les mandats d'arrêt, vous mettez en cause, implicitement et juridiquement, les autorités politiques du pays et non sa justice.» Mohamed Charfi apporte également un correctif aux déclarations de Saâdani relatives au timing de l'extradition de Khalifa, un timing fait, affirmait Saâdani, pour gêner Bouteflika. «(...) Je l'affirme ici de façon responsable, en connaissance de cause et sans violer la réser-

ve qui s'impose dans ce cas, l'extradition de A. Khalifa n'aurait pas été obtenue sans l'investissement personnel du Président Bouteflika.» Et dans le conflit Saâdani-DRS, Mohamed Charfi prend, sans hésiter, parti pour les services de renseignement.

«L'intérêt de tout Etat est donc de renforcer les capacités et les compétences de ses services secrets dans la lutte contre la corruption, particulièrement celle étrangère», a indiqué Charfi, après s'être interrogé si le but de Saâdani est

réellement de servir Bouteflika ou même l'Algérie. L'ancien ministre de la Justice ne s'est pas avancé, cela dit, sur ce qui soulève toutes ces controverses et polémiques, en l'occurrence la candidature de Bouteflika. «Bouteflika saura, lui seul, en son âme et conscience, le moment venu, fixer les paramètres de sa trajectoire future», déduisant néanmoins qu'«autant de bévues chez un seul homme en un laps de temps si court s'apparente à un forçage de mandat, si mandat il y a».

S. A. I.

Ce que risque Saâdani

Pour ses déclarations, Amar Saâdani est passible de poursuites judiciaires. Ce que lui rappelle l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi. «Quant à vous, Si Amar, je vous conseille amicalement de bien lire l'article 75 du code pénal avant de vous lancer dans de nouvelles diatribes car, en raison de vos fonctions éminemment influentes à la tête du FLN, vos paroles seraient susceptibles de tomber sous sa qualification. Ce qui devrait vous conduire à conclure de vous-même si, oui ou non, vous faites jusque-là un bon usage de votre

responsabilité à la tête du FLN lequel, fondé par nos pères pour être le bras politique conduisant la révolution armée en symbiose avec l'ALN, ne saurait se transformer, sans reniement, après l'indépendance recouvrée, en instrument d'atteinte à notre ANP.»

Que stipule l'article 75 du code pénal ? «Est puni de la réclusion à temps, de cinq à dix ans, qui-conque, en tant de paix, a participé en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale.»

S. A. I.

IL AFFIRME QUE PERSONNE N'A LE MONOPOLE DE LA PRÉSERVATION DE LA STABILITÉ DU PAYS

Benflis rejette le «chantage sécuritaire»

Le candidat à la magistrature suprême, Ali Benflis, a dénoncé, hier, «le chantage sécuritaire» imposé par les partisans du quatrième mandat. Pour Benflis, nul ne peut détenir le monopole «de la préservation de la stabilité» de l'Algérie.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Benflis refuse le chantage. Dans un discours prononcé, hier, devant les directeurs de campagne des wilayas, le candidat à l'élection présidentielle a dénoncé les «manœuvres politiciennes» de quelques hauts responsables qui militent pour que Abdelaziz Bouteflika perdure au pouvoir. «Je vous appelle à redoubler de vigilance car cette période préélectorale est propice à toutes les formes de manœuvres politiciennes. Elle montre déjà, et malheureusement, de forts indices d'incertitude qui ne sont pas de nature à favoriser la sérénité requise pour un scrutin

transparent et régulier. Je veux parler, notamment, du discours politique alarmiste qui prend la forme d'un appel à préserver la stabilité de l'Algérie mais qui vise en réalité, uniquement, à faire un chantage sécuritaire dont le seul objectif est de maintenir le pays dans le statu quo actuel et de différer toute possibilité d'alternance portée par la volonté populaire.

En somme, c'est le statu quo ou le chaos. Ces déclarations sont inacceptables d'autant qu'elles émanent d'officiels qui doivent prendre leurs responsabilités, faire preuve de mesure et de réserve, et veiller avant tout à mettre en place

les conditions politiques et matérielles de préparation et de déroulement des prochaines présidentielles», a affirmé Benflis à l'ouverture de cette réunion organisée au siège de campagne à Ben Aknoun.

Le candidat ne cite pas de nom, mais il semble cibler deux «officiels» : le Premier ministre Abdelmalek Sellal et le ministre des Transports, président du parti TAJ, Amar Ghoul. Pour lui, nul ne peut s'arroger le «monopole de la stabilité». «Personne n'a le monopole de la préservation de la stabilité du pays. Nous rejetons toute forme de surenchère car chaque Algérienne et chaque Algérien est un gardien vigilant de la stabilité de son pays. Nous le faisons envers la patrie, nous le faisons parce que nous devons laisser aux générations futures un pays stable et prospère.» Ali Benflis annonce son

intention d'engager l'Algérie vers un «changement responsable». «Les Algériens savent et comprennent que le changement est dans la nature des choses, ils ne vivent pas en vase clos et mesurent à quel point le monde d'aujourd'hui est fait d'interdépendance et d'interférences. Le changement est pour moi synonyme d'évolution, il est une dynamique positive dont les bienfaits doivent surtout profiter à tout le monde (...) Le changement doit être responsable, graduel et le fruit d'une large concertation nationale et sans exclusion. Il doit être porté par des institutions réhabilitées, respectées et exerçant pleinement leurs missions.»

Il considère ce «changement» comme une initiative commune et déclare s'opposer «viscéralement à toutes les formes de pouvoir personnel». S'adressant aux direc-

teurs de campagne, Benflis leur a demandé de «dire la vérité aux Algériens», «le peuple ne vivant pas de fausses promesses et d'illusions». «J'ai mis ma confiance en vous parce que je crois en vos capacités à relever les défis qui nous attendent.

Nous devons demander le soutien de toute la société, je ne suis pas le candidat d'un parti, j'ambitionne de représenter tout le peuple algérien, sans renier ma qualité de membre du FLN. Comme vous savez, je suis contre toute forme de marginalisation, d'exclusion, de clientélisme et de régionalisme et je vous mets en garde contre des attitudes qui ne sont pas dignes ni de la grandeur ni de la noblesse du projet que nous proposons à la société algérienne.»

T. H.

HASSEN ARRIBI CHARGE AMAR SAÂDANI ET DÉCLARE :

«C'est Bouteflika qui a détruit le Mouvement El Islah»

«C'est Bouteflika qui a cassé le Mouvement El Islah et c'est lui qui l'a transmis aux comploteurs de Cheikh Djballah, Ya si Amar Saâdani.» C'est l'intitulé du communiqué de presse rendu public hier par le député Hassen Arribi, membre du Madjliss Echoura du Front de la justice et du développement (MJD), que dirige Abdellah Djballah.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Dans sa lettre, le parlementaire Hassen Arribi, qui est par ailleurs membre de la Commission de la défense nationale de la Chambre basse, n'a pas été par trente-six chemins pour rendre «Bouteflika responsable de la destruction du parti El Islah pour le remettre à ceux qui ne sont pas ses propriétaires et non pas le général Toufik Mediene». Le rédacteur du document charge le secrétaire général du FLN et l'accuse de «cécité politique». «En termes politiques,

Saâdani s'est suicidé et ce, même si cela a été fait en dehors de sa volonté. Et je confirme réellement qu'il est mort cliniquement», a indiqué le député Arribi. Mieux encore, il fera savoir, «qu'en termes tactiques, ses attaques (Ndlr : Saâdani) n'ont d'autre explication que le désarroi et la forte agitation qui se sont emparés du camp des partisans du quatrième mandat. Ils élèvent la voix de la propagande pour dire que les choses sont réellement tranchées en faveur de Bouteflika, notamment après que le département eut démenti le retrait des formulaires de candidature en faveur de Bouteflika». Poussant plus loin son argumentaire, le rédacteur du document dira que «les tapseurs de tambours et les flutistes poussent l'Algérie et son peuple au suicide pour un quatrième mandat en faveur d'un monsieur, que Dieu le guérisse, aujourd'hui assis sur une chaise roulante. Comme si le peuple algérien

ne disposait pas de compétences à même de guider le pays sauf la personne d'Abdelaziz Bouteflika. A ceux-là, je dirais soyez honnêtes envers Dieu et son peuple !»

Hassen Arribi a qualifié le secrétaire général du FLN de «malade imaginaire», qui «sacralise seulement les personnes qui le font travailler et le manipulent comme un moulin et nous les connaissons». «Puisque Saâdani nous a habitués à dire une chose le matin et la dément le soir, qui sait peut-être un jour il va nous informer qu'une tierce personne a usurpé son identité, lui attribuant ainsi des propos qu'il n'a jamais tenus. M. Saâdani, nous sommes contre les offensives menées contre les institutions de l'Etat. Ton rôle politique est digne de celui des mercenaires. Je te conseille de réviser tes cartes avant de franchir d'autres pas suicidaires», a conclu le député Hassen Arribi.

A. B.

Suite de la page Une

Il fallait le faire : ce FLN, devenu soudainement un chantre de la démocratie et de l'Etat «civil», oublie la plus élémentaire base de la morale : demander des comptes à cette faune de parvenus, enrichis par le système Bouteflika, qui le prend en otage depuis quelques mois. Et c'est parce que le DRS, non exempt de reproches lui aussi, a mené les enquêtes sur la corruption et les détournements qui ont propulsé ces nouveaux «militants» au sommet, qu'il devient leur ennemi public !

Nous craignons le pire depuis 1999 et nous le disons ici sans arrêt ! Mais ce qui arrive, ce point de rupture — ou d'implosion — auquel nous a menés Si Abdelaziz dépasse nos prévisions les plus défaitistes. Maintenant, ou nous changeons ou c'est la catastrophe puissance 9 sur l'échelle des calamités civiles et... militaires !

maamarfarah20@yahoo.fr